





Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de La Réunion

Sondage « Raccordement électrique de chantier »

L'OPPBTP, LA CGSS et la DEETS, constatent, lors de leurs visites de chantiers, que ceux-ci sont alimentés à l'aide d'un groupe électrogène pour leurs installations (réfectoires, bureaux, grues, etc...) avec les risques associés pour les salariés, bruit, fumée, chimique... Ainsi que pour les riverains en zone urbaine.

Nous avons besoin d'un maximum de retour de votre part pour contacter EDF et comprendre pourquoi un raccordement électrique n'est pas réalisé pour le démarrage des chantiers.

Pour rappel:

- L'article R4533 4 du Code du Travail précise que :
- « Le raccordement à un réseau de distribution électrique permet de disposer d'une puissance suffisante pour alimenter les divers équipements et installations prévus dans les locaux destinés aux travailleurs. »
 - Les articles R4544 4, R4544-17 et 4544-20 du Code du Travail précisent vos obligations de déclaration des travaux et de recueil des informations

Nous vous sollicitons pour un retour d'expérience concernant vos difficultés de racco	ordement sur vos 5 derniers chantiers :
Le maitre d'ouvrage a-t-il fait la demande de raccordement au réseau : OUI	NON
Faites-vous toujours une demande de raccordement au réseau à EDF : OUI	NON
Si non, pourquoi ?	

OPPBTP - Bureaux La Réunion

32 avenue Pasteur 97420 LE PORT oceanindien@oppbtp.fr









Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de La Réunion

NOM DU CHANTIER	Date de DT	Date de DICT	Date de la demande de raccordement au réseau	Date de réponse EDF concernant le raccordement	Date de démarrage du chantier	Date de raccordement effectif	Coût engendré pour l'entreprise : Coût location/achat groupe électrogène, coût carburant, coût divers => entretien, pannes etc Hors raccordement EDF

Autres informations :
Nom de l'entreprise / Secteur d'activité :
Merci de votre participation et de votre retour pour <u>fin mai</u> à <u>oceanindien@oppbtp.fr</u>

OPPBTP - Bureaux La Réunion

32 avenue Pasteur 97420 LE PORT oceanindien@oppbtp.fr

